Mahâbhârata, il a les deux noms d'Ugraçravas et de Sâuti; mais le dernier n'est qu'un nom patronymique qui signifie le fils de Sûta, et dans le fait, le Mahâbhârata donne encore à Ugraçravas le titre de Sûtanandana, qui n'est autre chose qu'un synonyme de Sâuti (1). En même temps ce sage est appelé Lâumaharchani, fils de Lômaharchana, et il est caractérisé par l'épithète de chantre des Purânas (2). Mais dans le dialogue même, c'est-à-dire quand il s'agit d'indiquer le passage d'un interlocuteur à un autre, si c'est le narrateur du Mahâbhârata qui parle, le nom de Sâuti est préféré à celui de Lâumaharchani; ce qui n'empêche pas qu'on ne trouve quelquefois Sûta au lieu de Sâuti, en d'autres termes, le père au lieu du fils, particularité sur laquelle je reviendrai bientôt (5). De la comparaison des divers passages où ces noms se trouvent, il résulte que le nom propre du narrateur de ce grand ouvrage est Ugraçravas, et que son nom patronymique est fils de Sûta et fils de Lômaharchana, d'où l'on pourrait déjà conjecturer que Lômaharchana et Sûta sont un seul et même personnage, quand bien même le texte du Mahâbhârata ne l'affirmerait pas positivement comme il le fait, quand Sâuti dit que son père Lômaharchana, le disciple de Vyâsa, était aussi nommé Sûta (4).

Après le Mahâbhârata, il faut placer le Bhâgavata, non sous le point de vue chronologique, mais à cause de l'analogie que ce dernier ouvrage offre avec le premier, quant aux renseignements qu'il nous donne sur le narrateur des Purânas. Ce narrateur est,

¹ Mahâbhârata, t. I, p. 1, st. 1, 2, 7; p. 10, st. 270; p. 31, st. 851; p. 32, st. 874; p. 37, st. 1021; p. 56, st. 1546; p. 80, st. 2198.

² *Ibid.* t. I, p. 1, st. 1, 4, 8; p. 31, st. 851 et 853; p. 32, st. 863.

⁵ *Ibid.* t. I, p. 4, st. 93; p. 32, st. 866; p. 35, st. 939; p. 40, st. 1094; p. 42, st.

^{1144;} p. 45, st. 1235; p. 57, st. 1566; p. 61, st. 1660; p. 64, st. 1747; p. 66, st. 1802 et 1813; p. 68, st. 1856; p. 73, st. 2004; p. 80, st. 2192. Ces citations, que je pourrais poursuivre plus loin, suffisent pour établir mon assertion.

Mahâbhârata, Âdiparvan, st. 1028, t. 1, p. 38.